



## Résiliation de formation a distance

Par **ilinasand**, le **28/11/2013** à **09:40**

Bonjours,

je me suis inscrite au cours par correspondance l'organisme est centre européen de formation. le souci c'est que je ne suis pas les cours je n'ai pas le temps et qu'au niveau financier je ne pas plus suivre et il me disent que j'ai plus le choix que de payé et de suivre les cours, et que mon délai est passer alors je doit faire comment pour résilier ce contrat???

Par **moisse**, le **28/11/2013** à **15:22**

Bonjour,

vous devez :

- a) lire votre contrat et les possibilités de résiliation
- b) cette résiliation est certainement possible, en dehors du délai habituel de rétractation, sous les 3 premiers mois avec paiement de 30% de la formation.

Par **ilinasand**, le **29/11/2013** à **08:50**

Bonjour,

je vous en remercie je vais bien étudier le contrat.  
et sinon je doit leur envoyer un courrier?

Par **moisse**, le **29/11/2013** à **09:01**

Bonjour,

Vous serez vraisemblablement dans l'obligation d'adresser une lettre recommandée.

Le contenu sera différent fonction de votre situation, de vos droits et devoirs eu égard à la date de signature du contrat et à ses dispositions.